



WASSOUL'OR

Communiqué

Pearl Gold a publié un communiqué le 20 février 2015, qui montre encore une fois de plus la mauvaise foi et diffamation de ses dirigeants.

Pearl Gold dans son communiqué précise que Wassoul'Or et sa direction n'ont pas pu ni terminer la construction de l'usine ni assurer le financement, et que pour cette raison, elle a déposé la procédure de « règlement préventif ». Ce qui est faux et complètement faux. Parce que l'usine qui a été commandée par Wassoul'Or à Bumigème a été complètement terminée. C'est le commissioning et les rajouts qui n'ont pu être terminés en raison du coup d'État intervenu en Mars 2012, entraînant le départ prématuré du concepteur, constructeur et opérateur de l'usine.

Mieux, le conseil d'administration de Wassoul'Or tenu le 10 décembre 2012 à Bamako, auquel Pearl Gold a été représentée, a adopté une résolution votée par Pearl Gold, l'État du Mali et Sodinaf que la construction de l'usine était terminée.

Sur proposition du Gouvernement du Mali au début août 2014, Wassoul'Or a demandé un règlement préventif au Tribunal de Commerce de Bamako, qui a désigné un expert, comme cela se doit dans de pareilles procédures.

Pearl Gold prétend dans son communiqué qu'il y a une gestion frauduleuse dans Wassoul'Or et que la société est en cessation de paiement. Alors que dans le rapport des commissaires légaux de la société aussi bien que dans le rapport de l'expert mandaté par le Tribunal de Commerce, il n'y a aucune allusion à une quelconque malversation ou fraude.

Cette diffamation de Pearl Gold sera poursuivie en justice.

De quel droit Pearl Gold et ses dirigeants actuels peuvent se prévaloir pour intenter des poursuites judiciaires contre d'autres créanciers de Wassoul'Or ? Une décision de justice vient d'ailleurs d'être rendue à ce sujet : Pearl Gold a été déboutée de sa procédure judiciaire de saisie conservatoire qu'elle a faite sur Wassoul'Or, Sodinaf, PO Mansa Moussa SA et Le PDG de Wassoul'Or Aliou DIALLO. Ces quatre entités vont poursuivre Pearl Gold et ses dirigeants actuels pour réparation de préjudice.

PO Mansa Moussa SA a toujours prêté de l'argent à Wassoul'Or, comme le démontrent les états financiers de Wassoul'Or depuis 2010. Ces Etats financiers certifiés par les commissaires aux comptes légaux de la société ont été entérinés par le conseil d'administration et approuvés à l'unanimité des administrateurs et des actionnaires, y compris par les représentants de Pearl Gold.

Dans ces états financiers, PO Mansa Moussa SA apparaît comme créancier de Wassoul'Or à hauteur de 668 965 514 FCFA.

Actionnaires de Pearl Gold, savez-vous que votre CEO actuel Michael Reza Pacha avant même d'être actionnaire et CEO de Pearl Gold, avait fait une offre au PDG de Wassoul'Or pour le rachat de ses investissements dans Wassoul'Or au Franc symbolique ?

Et quand son offre a été rejetée, il a mis en place sa stratégie pour utiliser Pearl Gold dans une aventure afin d'atteindre ses objectifs personnels, alors que sa nomination n'a même pas été approuvée par l'Assemblée Générale de Pearl Gold.

Depuis que Michael Reza Pacha a pris le pouvoir dans Pearl Gold, il ne fait que reporter sans arrêt la tenue de l'assemblée générale, à tel point que Pearl Gold n'a tenu aucune assemblée générale durant toute l'année 2014, au mépris du droit Allemand.

L'actuel CEO de Pearl Gold cherche à justifier la non tenue de son assemblée générale en 2014 par le fait qu'il n'a pas pu procéder à l'audit de Wassoul'Or. Ce qui est complètement illégal. Parce que Wassoul'Or a ses propres commissaires aux comptes légaux. Mieux encore, le Tribunal de Commerce de Bamako a mandaté un Expert indépendant qui vient de rendre son rapport au Tribunal de Commerce.

Le procès que Pearl Gold vient de perdre, sur une procédure abusive et vexatoire de saisie conservatoire contre Wassoul'Or, Sodinaf, PO Mansa Moussa SA et Le PDG de Wassoul'Or Aliou DIALLO, aura des conséquences lourdes pour Pearl Gold.

Chers actionnaires de Pearl Gold, rappelez-vous, c'est moi qui ai eu l'idée de créer Pearl Gold. J'en suis le fondateur. J'avais d'abord appelé la société PERL EA GOLD AG (PERL EUROPEAN AFRICAN GOLD) pour ne retenir après que PEARL GOLD AG.

Ma société Sodinaf a ensuite transféré 25 % de Wassoul'Or à Pearl Gold contre 20 millions d'actions de cette dernière. Par la suite, j'ai coté les actions de Pearl Gold au

First Board Quotation de la bourse de Francfort, pour la faire monter ensuite au Segment supérieur du General Standard, du marché réglementé Allemand.

Tout le temps que je suis resté dans le conseil de surveillance de Pearl Gold, j'ai tenu à ce que les assemblées générales se tiennent chaque année. Depuis l'arrivée de Michael Reza Pacha à Pearl Gold, actionnaire venu à la 25ème heure, aucune assemblée générale n'a été organisée. Il avait d'abord commencé avec Lutz Hartmann à saboter et essayé d'empêcher la tenue des assemblées générales de Wassoul'Or, sans pouvoir y arriver. Son objectif était de justifier la non tenue des assemblées générales de Pearl Gold par la non tenue de celles de Wassoul'Or, seul actif que Pearl Gold détient à hauteur de 25%.

Comme Wassoul'Or a valablement convoqué ses assemblées générales et les a tenues, avec même la participation de l'État du Mali, maintenant Pearl Gold s'aventure à traiter ces assemblées d'illégales.

M. Michael Reza Pacha, actuel CEO de Pearl Gold, alors que vous étiez encore à l'école secondaire, mes opérations de rachat de la dette des pays africains m'ont permis d'investir des milliards de Francs CFA dans le projet durant les années 90. Voulez-vous me dire que ces milliards que j'ai investis dans le projet avant même la création de Wassoul'Or et de Pearl Gold est de l'argent de Pearl Gold ?

Je défie Pearl Gold de prouver un seul investissement qu'elle aurait fait directement dans Wassoul'Or ou un transfert d'argent quelconque qu'elle aurait fait en faveur de Wassoul'Or.

Pearl Gold a toujours acheté avec ses actions auprès de Sodinaf (société Holding de M. Diallo) les investissements déjà réalisés par cette dernière dans Wassoul'Or. A chaque fois avant que Pearl Gold ne procède à l'achat de ces investissements déjà réalisés par Sodinaf, elle a procédé à une vérification diligente sur les plans comptable et juridique. Ce qui a permis à Pearl Gold d'acheter par ses actions une partie du compte courant de Sodinaf dans Wassoul'Or et d'être aujourd'hui un des actionnaires créanciers de Wassoul'Or.

Comment Pearl Gold peut-elle contester les comptes courants de Sodinaf alors même qu'elle en a acheté une partie et qu'elle s'en prévaut pour tenter des procédures contre Wassoul'Or ? Voir ci après le lien sur le Web site de Pearl Gold :
(lien : [http://www.pearlgoldag.com/corpnews/120316 PearlGoldAG announces Capita](http://www.pearlgoldag.com/corpnews/120316%20PearlGoldAG%20announces%20Capital%20Increase)

[I Increase against contributions in kind.pdf](#))

La réalité des comptes courants de Wassoul'Or est la suivante : Wassoul'Or doit plus de 110 milliards de Francs CFA à Sodinaf et à M. Aliou DIALLO et environ 38 milliards de Francs CFA à Pearl Gold.

Quant aux publications faites par Pearl Gold dans la presse locale malienne, nous poursuivons actuellement en diffamation ces journaux et leurs rédacteurs en chef. Nous allons également poursuivre Pearl Gold en diffamation pour avoir mis dans son communiqué que Wassoul'Or paye certains articles de la presse locale.

Concernant les licenciements pour motif économique d'une partie du personnel, nous avons eu l'autorisation de l'inspection régionale de travail, après avoir payé tous les arriérés de salaire, contrairement aux allégations de Pearl Gold, qui s'aventure encore une fois de plus à vouloir utiliser une partie du personnel de Wassoul'Or pour atteindre ses objectifs inavoués.

Pearl Gold n'a jamais participé au paiement des salaires des employés de Wassoul'Or, qu'elle prétend défendre. Alors que les faits sont avérés que la direction actuelle de Pearl Gold essaie d'utiliser une partie du personnel dans une stratégie de division pour prendre le pouvoir dans Wassoul'Or.

Cette stratégie de Pearl Gold qui consiste à diviser pour mieux régner est à reléguer aux archives coloniales de l'Afrique et doit être bannie dans la bataille du développement durable du Mali.

Un autre mensonge de Pearl Gold dans son communiqué qui prétend qu'une assemblée générale extraordinaire illicite ait été tenue pour diluer Pearl Gold. Cela est complètement faux, cette assemblée générale extraordinaire a été valablement convoquée, et l'État du Mali par ses représentants y a participé. La résolution qui a été votée pour l'augmentation du capital par incorporation de compte courant à hauteur de 35 milliards de Francs CFA était assortie d'une décision de l'actionnaire majoritaire Aliou DIALLO et Sodinaf de libérer les 35 milliards de Francs CFA de son compte courant sans diluer les autres actionnaires, y compris l'État du Mali, en leur faisant don de cela. Cela se trouve dans un précédent communiqué de Wassoul'Or sur son site en date du 22 avril 2014. (Lien : <http://www.wassoulor.com/communiqués/Communique-22avril2014.pdf>)

Pearl Gold prétend dans ses différents communiqués que l'État du Mali aurait mandaté un avocat, qui aurait conclu à l'insolvabilité de Wassoul'Or. Cela est faux, l'État du Mali

n'a mandaté aucun avocat. Pearl Gold confond encore son propre avocat à celui de l'État du Mali et s'aventure même à faire des communiqués au nom du Gouvernement du Mali.

Actionnaires de Pearl Gold, prenez bien garde !

Les différentes sociétés du PDG de Wassoul'Or ont toujours investi dans Wassoul'Or et/ou prêté à Wassoul'Or. Cela a été reconnu par Pearl Gold elle-même et par ses auditeurs (Deloitte Allemagne et Grand Thornton) lors de leurs vérifications diligentes dans Wassoul'Or, avant l'introduction de Pearl Gold à la bourse de Francfort.

Les trois exercices (2007, 2008 et 2009), sur lesquels les auditeurs Allemands ont travaillé pour le compte de Pearl Gold avant son introduction à la bourse en fin 2010, ont tous confirmé ces faits et reconnu que Sodinaf et Aliou DIALLO sont bel et bien des créanciers de Wassoul'Or.

Mieux, quand Pearl Gold est entrée en 2010 dans Wassoul'Or, elle a participé par ses deux représentants aux conseils d'administration et aux assemblées générales de Wassoul'Or 2010, en votant les comptes certifiés de Wassoul'Or pour l'exercice 2010 dans lesquels Sodinaf, Aliou DIALLO et PO Mansa Moussa SA apparaissent clairement comme des créanciers de Wassoul'Or.

Lors du conseil d'administration de Wassoul'Or qui s'est tenu en 2012 pour entériner les comptes 2011 de Wassoul'Or, Pearl Gold a été représentée dans ce conseil. L'État du Mali aussi.

Là encore, les comptes 2011 de Wassoul'Or ont été entérinés à l'unanimité des administrateurs présents, y compris Pearl Gold.

Dans ces comptes 2011 de Wassoul'Or, certifiés par les commissaires aux comptes légaux et entérinés par le conseil d'administration, il apparaît encore clairement que Sodinaf, Aliou DIALLO et PO Mansa Moussa SA sont des créanciers de Wassoul'Or,

Pearl Gold dans son communiqué qualifie d'illégales les assemblées générales et les conseils d'administration des années 2012 et 2013 de Wassoul'Or. Elle a intenté une procédure pour invalidation des résolutions de ces conseils d'administration et ces assemblées générales.

La sagesse nous demande d'attendre le verdict du Tribunal.

Les aventuriers prédateurs qui sont à la tête de Pearl Gold aujourd'hui devancent

encore une fois de plus les tribunaux, en prenant leurs désirs pour des réalités, en déclarant ces conseils d'administration et ces assemblées générales illicites, avant même le verdict du juge.

Nous allons poursuivre Pearl Gold en réparation de préjudice, pour les procédures judiciaires qu'elle a intentées et sur lesquelles elle a été déboutée.

Dans son communiqué, Pearl Gold essaie d'amener le problème sur le terrain politique, parce qu'elle commence à être déboutée des procédures judiciaires qu'elle a elle-même intentées. Devant les tribunaux, la réalité aujourd'hui est que Pearl Gold perd les procès.

Vous devez le savoir, chers actionnaires de Pearl Gold, parce que c'est vous qui payez ces frais de procédure et vous risquez de perdre votre investissement dans Wassoul'Or, si vous laissez ces aventuriers à la tête de Pearl Gold.

Bamako, le 22 février 2015

LA DIRECTION GENERALE DE WASSOUL'OR